

Le tissu productif guyanais : des petites aux grandes entreprises

En 2010, 7 700 entreprises du secteur marchand hors agriculture sont implantées en Guyane, employant 18 400 salariés. La très grande majorité (7 100) sont des microentreprises. Cette forme d'entreprise y est plus développée qu'en métropole. A l'autre bout de l'échelle, il n'y a que 55 grandes entreprises, qui emploient 4 400 salariés. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont regroupées sur les communes de Cayenne, Kourou et Matoury.

Petite, moyenne, grande, voire « de taille intermédiaire » ou « micro » ... Chaque entreprise est désormais classée dans une catégorie représentant sa taille selon des critères économiques officiels (définitions). Par rapport à l'ancienne définition, le tissu productif français apparaît plus concentré, de manière plus ou moins marquée selon les régions.

Grandes entreprises : des établissements implantés sur l'ensemble de la Guyane

En Guyane, 55 grandes entreprises emploient 24 % des salariés marchands non agricoles, en 2010. C'est six points de moins que la moyenne nationale où les grandes entreprises emploient 31 % des salariés. Le tissu productif guyanais est davantage composé d'entreprises de petites tailles. En Guyane, les grandes entreprises sont essentiellement des unités dont le siège se situe en métropole et qui ont des établissements implantés dans la région. 13 sont sous le contrôle d'un groupe étranger et 42 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes.

La majorité de ces entreprises ont de nombreux établissements qui sont implantés dans la plupart des communes. C'est le cas de celles qui sont actives dans les secteurs des postes et télécommunications (La Poste et France Telecom), de la production et distribution d'électricité avec EDF, mais aussi des banques. Parmi ces entreprises, c'est La Poste qui emploie le plus de salariés, suivie d'EDF.

Les ETI sont installées surtout à Cayenne, Kourou et Matoury

Les 79 entreprises de taille intermédiaire (ETI) localisées en Guyane emploient 12 % des salariés marchands non agricoles. La part de l'emploi salarié y est moitié moindre que la moyenne nationale (22 %). 12 entreprises de taille intermédiaire sont sous contrôle d'un groupe étranger et 67 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes.

Les trois quarts de ces entreprises sont concentrées sur les communes de Cayenne, Kourou et Matoury. Ces communes regroupent 76 % des salariés marchands non agricoles de cette catégorie d'entreprise.

Un tiers de l'emploi dans les micro-entreprises

Effectif salarié par catégorie d'entreprise et par région, en 2010

Unité : nombre

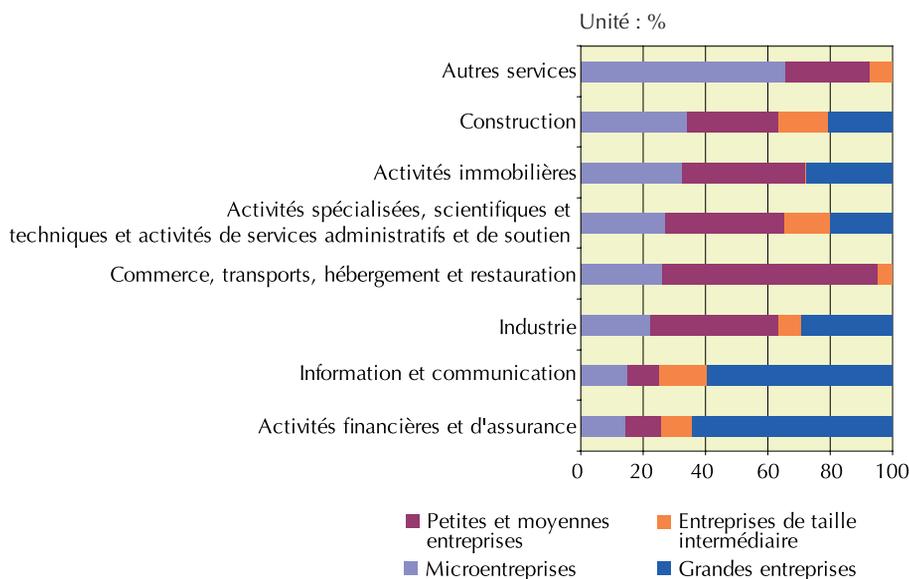
	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Effectif total
Guadeloupe	15 731	15 087	7 586	8 643	47 047
Martinique	15 670	15 824	10 872	8 535	50 901
Guyane	5 514	6 352	2 149	4 378	18 393
La Réunion	28 423	33 213	15 787	16 812	94 235

Champ : entreprises marchandes hors agriculture

Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010



Effectif salarié par catégorie d'entreprise et activité de l'établissement en région Guyane, en 2010



Champ : entreprises marchandes hors agriculture et intérimaires
Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Les emplois salariés sont concentrés dans le secteur du commerce en particulier dans les hypermarchés et les supermarchés, mais aussi dans les activités des agences de travail temporaire.

Les PME plutôt dans le commerce

Les 426 petites et moyennes entreprises (PME) localisées en Guyane emploient 35 % des salariés marchands non agricoles. La part de l'emploi salarié y est plus importante qu'en moyenne nationale (27 %). 15 sont sous contrôle d'un groupe étranger et 411 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes. Les PME sont des acteurs importants aussi bien dans le commerce, la sécurité, la construction et les services de santé.

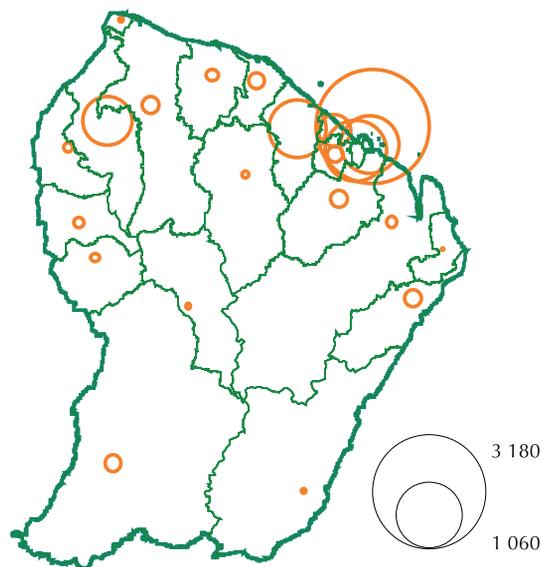
80 % de ces entreprises sont concentrées sur les communes de Cayenne, Matoury, Kourou et Remire-Montjoly. Communes qui regroupent 81 % des salariés marchands non agricoles de cette catégorie d'entreprise.

Des microentreprises beaucoup plus présentes en Guyane

Ces petites structures sont plus présentes dans les départements d'outre-mer. En Guyane, près de 7 100 microentreprises emploient 30 % des salariés du département, c'est beaucoup plus qu'en moyenne nationale (19 %).

Les microentreprises sont très présentes dans le commerce, la construction et la restauration. Elles sont aussi des acteurs importants dans la santé, la réparation automobile, ainsi que les services à la personne. De manière générale, elles sont davantage tournées vers l'économie locale qui dépend d'ailleurs en très grande partie de ces très petites entreprises souvent individuelles et peu capitalisées.

Répartition des micro-entreprises par commune en Guyane en 2010



© IGN-Insee 2013

Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Emmanuel THIOUX,
Insee Guadeloupe,
département études économiques



Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises

Le changement de la définition de l'entreprise induit une concentration accrue du tissu productif par rapport à l'ancienne approche, où la taille des unités était définie par le nombre de salariés des unités légales prises individuellement. Ainsi, les grandes entreprises emploient désormais quasiment un tiers des salariés français, contre seulement 15 % avec l'ancienne définition (tableau). Ce mouvement s'observe dans toutes les régions, avec une ampleur variable. Le poids des grandes entreprises augmente en priorité en Île-de-France et dans le Nord - Pas-de-Calais (+ 18 points). Les PME pèsent bien moins dans les Dom (de -14 à -20 points selon les départements), en Champagne-Ardenne (- 12 points) et en Bretagne (- 11). Inversement, ce changement de définition touche moins la Corse et le Languedoc-Roussillon.

Source

Les résultats sont issus de trois sources : le dispositif Esane, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) qui localise les effectifs salariés ; l'enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) réalisée chaque année par l'Insee, qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Définition

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les microentreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les petites et moyennes entreprises (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les entreprises de taille intermédiaire (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
- les grandes entreprises sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'effectif des entreprises est l'effectif salarié en équivalent temps plein, c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il est précisément localisé dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Bibliographie

Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, Journal officiel, 20 décembre 2008.

« Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », Beguin JM, Hecquet V, Lemasson J., Insee Première, n°1399, mars 2012.

« Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif », Hecquet V., Insee Première, n°1321, novembre 2010.

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15 /mn)

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

Rédactrice en chef : Béatrice CELESTE

Fabrication : Typhenn RECOLARD

© INSEE Antilles-Guyane - 2013